

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE

REVUE

Scientifiques, Politiques et Littéraires.

Vol. 7.

MONTREAL, MARDI, 13 NOVEMBRE 1844.

No. 104.

SITUATION DE L'EGLISE EN PORTUGAL.

On écrit de Lisbonne, le 31 août 1844 :

Le zèle et la constance avec lesquels vous avez toujours défendu la liberté de l'Eglise et la pureté de notre foi, non seulement en France, mais sur tous les points du monde catholique, m'obligent, en quelque sorte, à vous communiquer des renseignements sur l'état de l'Eglise portugaise. Cette Eglise a bien besoin de défenseurs tels que vous; j'espère que vous étendrez jusqu'à elle le bienfait de votre zèle, qui ne manque nulle part à la catholicité opprimée et persécutée.

La philosophie, qui prépara la grande révolution de France, donna aussi quelques secours à l'Eglise de Portugal. Le célèbre marquis de Pombal, qui prétendait faire du pouvoir royal l'unique ressort de la société, chercha à élever le pouvoir temporel par l'avisement du pouvoir ecclésiastique : il domina avec le même despotisme sur le temporel et sur le spirituel. L'extinction des Jésuites, où il joua le principal rôle; l'arrestation et l'incarcération des ministres de l'Etat qui, par devoir et pour obéir à leur conscience, s'opposaient à ses ordres exorbitants; tout ce que l'histoire, même la plus partiale en sa faveur, raconte de lui, fait comprendre quelle était sa pensée dominante, où tendaient ses efforts assidus. Si cet homme a fait quelque bien au pouvoir temporel, il a causé au pouvoir spirituel de grands torts dont le Portugal se ressent encore et se ressentira longtemps, car le vice de cette nation est la servitude.

Cependant, à la chute de Pombal et à la mort du roi Joseph Ier, l'Eglise respira ainsi que toute la nation; les Portugais purent dormir tranquille; ce fut la phase de cette époque. La reine Maria Ier., femme de la piété la plus élevée, la plus sincère, fit ouvrir les prisons à un grand nombre de prisonniers respectables que le gouvernement précédemment avait fait incarcérer sans motifs valables, quelquefois sur des soupçons, d'autres fois à cause d'une noble et consciencieuse résistance à ses envahissements sur le pouvoir sacré. La Reine choisit pour évêques des hommes que distinguaient leurs qualités, leur savoir et leur piété; elle fit voir qu'elle savait apprécier le noble titre de Reine très fidèle; on put la nommer une tendre mère dirigeant ses enfants, plutôt qu'une reine gouvernant son pays.

Depuis ce règne, regretté encore aujourd'hui, jusqu'à l'époque de 1825, où la révolution démagogique éclata à Oporto, l'Eglise portugaise n'eut point à se plaindre (généralement parlant) des envahissements du pouvoir temporel. Elle l'a aidé de ses revenus à la suite de l'invasion française. En 1820, le gouvernement révolutionnaire se montra fidèle à son projet d'avilir ou, pour mieux dire, d'anéantir l'Eglise catholique : le temps et les circonstances ne lui permirent pas d'y réaliser ce dessein, mais il fit voir quelle était sa volonté, en exilant et en tenant en prison une partie du clergé de tout ordre, en supprimant tous les privilèges, tant de droit commun que de particulier, accordés autrefois au clergé par l'Eglise ou par l'Etat lui-même.

C'est en 1834 que le gouvernement révolutionnaire, se trouvant plus à l'aise, et faisant fond sur l'importance de son chef (D. Pedro), a jeté le masque et porté à l'Eglise les coups les plus terribles, au point que si celle-ci n'a pas été complètement anéantie dans ce pays, c'est grâce à la piété et au bon sens des Portugais. Le Gouvernement commença par s'emparer des revenus ecclésiastiques; il expulsa tous les évêques, à l'exception de deux; à leur place il mit des intrus. Le plus grand nombre et la meilleure partie des curés furent expulsés de leurs paroisses; on mit à leur place des sujets indignes, dont les peuples se sont défait plus d'une fois. En même temps, on fit une guerre plus ou moins acharnée à tous les ecclésiastiques restés fidèles aux légitimes pasteurs; plusieurs furent assassinés, quelquefois même par les gardes qui les conduisaient en prison.

Tous les religieux furent mis à la porte de leurs couvents, sans excepter les membres des congrégations ecclésiastiques ni les prêtres des séminaires diocésains; on s'empara de leurs biens, qu'on mit au nombre des biens nationaux; en un mot, les personnes ecclésiastiques, les choses, les institutions pieuses, les lois, la discipline de l'Eglise, tout fut changé, avili, détruit, bouleversé, et l'Eglise lusitanienne, privée de ses pasteurs légitimes, présidée par des intrus, et par conséquent séparée, quoique contre son gré, du centre de l'unité, n'offrit au monde catholique que le triste spectacle d'une idole privée de vie, privée de la force divine qui se puise uniquement à la source de la juridiction légitime.

Ce triste et violent état a duré depuis 1834 jusqu'au mois de janvier 1842, époque à laquelle Mgr. Capozini arriva à Lisbonne en qualité d'internonce

et délégué du Saint-Siège pour les affaires de l'Eglise. Le Portugal tout entier soupira après l'heureux moment où il se verrait en libre communication avec l'Eglise-mère. L'arrivée du délégué apostolique remplit de joie les bons catholiques, je dirai presque tous les Portugais. On pensait qu'après tant d'outrages faits à l'Eglise et même au Saint-Siège par le gouvernement de dona Maria, l'envoyé de la cour romaine n'arriverait en Portugal qu'avec la certitude d'obtenir des réparations des concessions importantes, équivalentes aux griefs. Mais la suite a montré que ces concessions n'avaient point été faites, ou que le gouvernement portugais manque de parole. Le plus grand malheur de l'Eglise, en Portugal, était l'éloignement des pasteurs, des évêques : quatre de ces évêques n'ont pas été rendus à leurs diocèses; on n'a pas même dit un mot de leurs droits, et on a réglé les affaires de leurs églises comme s'ils n'existaient pas, bien qu'ils fussent d'ailleurs en communication avec leurs vicaires et leur clergé. Autre preuve : à l'heure qu'il est, près de trois ans après l'arrivée de l'internonce, deux diocèses de Portugal sont encore gouvernés par intrus; ce sont ceux d'Avorio et de Pinhel. En outre, une partie des curés légitimes, les meilleurs peut-être, n'ont pas pu encore rentrer dans leurs paroisses, malgré leurs réclamations et leurs bonnes qualités.

La science, la vertu et la piété, même en ce moment, ne sont pas des gages assez forts, près du gouvernement de dona Maria, pour déterminer sa préférence dans le choix des sujets à pourvoir des charges ecclésiastiques. L'esprit qui a commencé l'œuvre révolutionnaire continue de dominer tous les plans, tous les projets; on garde certaines apparences, on veut s'en passer, mais on en veut une à sa manière, qu'on soit libre de dominer, de gouverner en toute chose et partout. A Lisbonne tout le monde est d'accord qu'il ne manque au gouvernement que de prendre la clef du tabernacle et de s'asseoir au confessionnal. Aussi le clergé grave, éclairé, pieux (et il n'en manque point, grâce à Dieu, quoique certaines gens avancent le contraire), est mis de côté, tandis que l'autre partie du corps ecclésiastique, moins digne sous tous les rapports, et malheureusement trop nombreuse aussi, est sans cesse mise en avant, recherchée, protégée, au grand scandale du public. Le décret injuste qui supprima, en 1834, les droits du patronage ecclésiastique, continue d'être en vigueur, en dépit de la discipline générale de l'Eglise et particulièrement des concordats portugais. On ne veut du clergé que les membres dociles, qui se plient à tous les ordres du gouvernement et défendent les intérêts des ministres, lesquels, pour se maintenir, cherchent des appuis dans toutes les classes de la nation. Le cadre des membres dont se compose le chapitre de la nouvelle Patriarcale, installé le 15 août dernier, a été longtemps et est encore l'entretien de toutes les sociétés de Lisbonne. Une bulle du Saint-Siège, expédiée des ides du mois de novembre dernier, supprima l'ancienne église patriarcale, et en érigea une nouvelle avec son chapitre. Cette bulle traitait avec toutes sortes d'égards les membres de l'ancien chapitre, lesquels devaient avoir la préférence pour entrer dans la composition du nouveau; le patriarche était désigné pour faire exécuter cette mesure. Neuf mois s'écoulèrent sans qu'on se mit à l'œuvre; et la bulle a été observée de telle manière, que plusieurs des anciens capitulaires se sont vus exclus. Les membres du chapitre intrus ont été confirmés, et d'autres leur ont été adjoints qui n'offrent que de tristes souvenirs. Ainsi, voilà cette vieille église patriarcale, autrefois si respectable par la piété et le savoir de ses membres, entièrement changée, au point que quelques-uns des anciens capitulaires se trouvent heureux d'être retranchés, pour ne point se mêler et se confondre avec ceux que l'on vient de nommer.

A tous ces empiétements révolutionnaires, il faut en ajouter un autre non moins important, savoir, l'effort du gouvernement et de tous ses adeptes pour faire accepter comme valides toutes les nullités commises pendant les huit ou dix années de la séparation d'avec Rome. Tous les évêques nommés dans ce temps-là, et qui ont gouverné les diocèses avant l'approbation du Souverain-Pontife, ont été confirmés; il en a été de même des curés, des chapitres et du reste. L'injustice du Gouvernement sur ce point est telle, que plusieurs propriétaires de bénéfices ecclésiastiques sont à l'écart, privés de leurs places, tandis que les intrus ont reçu leur confirmation.

De cette prétention absurde de la part du Gouvernement, il résulte que beaucoup de mariages sont encore nuls, sans parler d'autres nullités non moins graves et non moins dangereuses pour le salut des âmes. On a répandu le bruit que Sa Sainteté avait revalidé *in radice* tous les mariages; mais comme on ne sait ni de quelle manière, ni jusqu'à quel degré cette re-

validation n'est faite, d'immenses difficultés surgissent pour les confesseurs, et il en est qui évitent autant que possible l'exercice du saint ministère dans la crainte de découvrir des maux auxquels ils ne sauraient remédier, et pour ne point compromettre leur conscience sans aucun profit pour les pénitents.

Le nouveau nonce, Mgr. de Pietro, est arrivé à Lisbonne le 27 août ; d'un jour à l'autre il doit présenter ses lettres de créance. Que le souverain et invisible pasteur de toute l'Eglise daigne l'éclairer et le fortifier ! Nous savons que la foi vit encore en Portugal, et que la masse de la nation ne voit tant de maux qu'avec peine.

Au mois de juillet dernier, on a répandu le bruit (le *Diario do Governo* en a parlé) que le gouvernement de dona Maria a demandé au Saint-Siège la suppression de certaines fêtes, comme cela s'est fait en France. On ajoutait que le Saint-Père avait accueilli favorablement la demande : on allait même jusqu'à dire que Mgr. de Pietro était porteur d'un bref qui accorde cette suppression ; mais j'ignore quelle foi mérite ce bruit. Je reviendrai une autre fois sur ce point.

ROBE SANS COUTURE DE NOTRE-SEIGNEUR.

— On nous communique, sur Trèves et sur la relique qui y est vénérée, une lettre écrite par un jeune voyageur allemand. Nous croyons cette lettre propre à intéresser à un haut degré nos lecteurs.

« Vous vous rappelez, cher ami, combien je fus surpris lorsque, il y a quelques semaines, j'appris que, le 13 août, serait exposée sous l'antique dôme de Trèves la Sainte-Robe sans couture du divin Sauveur. Comment, disions-nous tous deux, est-il possible que Trèves possède un si précieux trésor, et que, jusqu'ici, nous n'en ayons point entendu parler ? la chose ne doit-elle pas paraître impossible, ou ne reposerait-elle pas sur quelque erreur involontaire ?

« Malgré ce doute que vous partagiez avec moi, je me rendis à Trèves, où m'avaient invité de chers et bons parents. De jour en jour ma foi en l'authenticité de la sainte relique se fortifia en moi, et maintenant j'ai à cet égard la plus forte des convictions, que partagent avec moi des centaines de milliers de chrétiens. Oui ! le vêtement que j'ai eu sous les yeux est véritablement celui qui portait le Sauveur du monde lorsque les malades s'approchant de lui étaient guéris par son simple attouchement ; c'est bien le vêtement qui, sur le Thabor, resplendit de la lumière éthérée, sur lequel reposa la croix, et que la rude main des guerriers tira au sort sur le Golgotha ! Je crois fermement avoir vu la tunique de celui qui forme le point culminant des deux grandes ères de l'histoire du monde ; qui, appelé par le désir de tant de siècles, nous donne le salut de la foi depuis tant d'autres siècles encore. Mais je vous dois, cher ami, le récit de la marche graduelle de mes convictions à cet égard.

« Avant mon départ pour Trèves, j'avais lu l'opuscule du curé Marx sur la Sainte-Robe. Ce petit ouvrage est simple autant que substantiel : il offre des moyens naturels qui conduisent à une conviction qu'il ne veut pas forcer mais qui m'ont induit, ainsi que mille autres, à croire qu'il était non seulement possible, mais au plus haut degré vraisemblable, que la sainte tunique de Trèves est bien véritablement celle du Sauveur.

« J'avais fait, à ce sujet, des réflexions que je me reprocherais de ne pas vous communiquer. Si c'est là le sacré vêtement de Jésus-Christ, comment pourrait-on y arrêter la vue sans être pénétré de la plus tendre et de la plus profonde piété ? Ne nous rend-elle pas sensible, ne donne-t-elle pas, pour ainsi dire, un corps au plus important événement qui se soit passé sur la terre, à l'événement qui nous a rouverts les portes d'une heureuse éternité ? A cet aspect, le cœur se dépouille de l'enveloppe glacée dont une froide raison enveloppe nos cœurs ; la foi se ravive, l'espérance se ranime, l'amour éclate en vivifiantes flammes. Un courage nouveau se fait sentir au pèlerin engagé dans l'incertain sentier de la vie.

« Mais si l'aspect du vêtement sacré est si propre à produire ces salutaires impressions dans l'âme des fidèles, me disais-je encore, ne peut-on croire qu'il soit entré dans le plan d'une miséricordieuse providence de conserver au monde un objet si saint, auquel se rattachent de tels effets de sa grâce ? Et comment, en ces jours où se réveillent si universellement les sentiments religieux dans le monde, hésiterait-on à y reconnaître un puissant moyen de propager ces sentiments ?

« J'étais occupé de ces pensées, lorsqu'environné des splendeurs matinales dans la ravissante vallée de la Moselle, et déjà près de l'antique résidence de Constantin, de la cité natale de la sainte mère, nous nous vîmes salués, du haut de la cathédrale de Trèves, par les gracieuses ondulations du drapeau de fête qui flotte sur la cime de sa tour. Nous franchîmes la *Porta nigra*, le plus célèbre monument de construction romaine sur la terre germanique. Les cloches du dôme, qui, du matin au soir proclamant la grande solennité tréviroise, remplissaient l'air de leur concert. Les rues, encombrées de peuple, semblaient des fleuves onduleux. Marchant sur deux rangs, de longues colonnes de pèlerins se rendaient, précédées de leurs bannières et conduites par leurs pasteurs en ornements sacerdotaux, sous les voûtes du dôme. Leurs simples cantiques interrompaient seuls le silence que ne trou- b'ait aucune autre voix, aucun autre bruit.

« Je choisis la matinée suivante pour porter mon hommage à la sainte tunique. Nous étant joints à une procession de pèlerins, nous dûmes une entrée plus facile à la complaisance d'un prêtre qui nous fit arriver à l'église par le superbe corridor, nouvellement restauré, qui sert de communication entre l'église et l'évêché. Deux escaliers, qui semblent étreindre le maître-

autel, conduisent au fond du chœur, où, dans un vaste reliquaire, richement orné et surmonté d'un dais bleu, paraît la relique. La procession monte lentement l'un de ces perrons et redescend l'autre. Chacun remet aux prêtres, gardiens de la relique, des images, des chapelets, des croix ou des médailles, des livres, des bagues, etc., qui reçoivent la consécration de l'attouchement et sont rendus à leurs propriétaires. Quatre fois j'ai visité le saint lieu, et une fois il m'a été donné de contempler pendant quelque temps ce vénérable objet. Quelque chose de mystérieux y semble répandu ; l'état de sa couleur apparaît dans une sorte de lumière variable et mobile qui semble se jouer du regard le plus fixe du spectateur ; ce phénomène m'a frappé aussi bien que tous les autres, car tous en ont été témoins. Ce qui ne me permet aucun doute, c'est l'extrême antiquité du vêtement divin ; il n'est pas usé de vétusté, et pourtant il n'est pas parfaitement intact. Des traces de sang s'y distinguent d'une manière incontestable ; quelques parties en ont souffert plus que d'autres ; celles par exemple qui couvraient les pieds et les épaules.

« L'aspect de ce merveilleux vêtement m'avait plongé dans un profond étonnement. A côté de moi se trouvaient deux évêques, celui de Trèves, si puissant par sa foi, et estimable pasteur dont la charité gagné tous les cœurs, l'évêque de Spire. Des milliers de fidèles se succédaient : pas un ne trahissait sur ses traits une ombre d'incrédulité ou d'indifférence. En tout ce monde, évêques, prêtres et fidèles seraient le jouet d'une illusion ou d'une erreur ? Ce vêtement serait, en dépit de sa haute antiquité, un habillement ordinaire, échappé par hasard à la destruction de tant de siècles ? N'est-il pas plus raisonnable d'attribuer sa conservation à son authenticité, que de commencer par celle-ci sans pouvoir établir la moindre opinion même hypothétique sur son autre origine ? Ici, comme dans bien d'autres cas, il pourrait se faire que les preuves, sur lesquelles on essaierait d'établir un fait contraire, auraient infiniment moins de vraisemblance que celles qui sont alléguées en faveur de son authenticité.

« Mais pourquoi, cher ami, vous taisais-je une circonstance qui confirme merveilleusement la conviction où je suis sur l'authenticité de cette relique ?

« L'histoire de l'Eglise fait foi que lorsque l'impératrice Héliène eut découvert les trois croix enfoncées sous le Calvaire, le titre de celle du Sauveur s'en trouvant détaché, le patriarche de Jérusalem n'imagina d'autre moyen de distinguer la véritable sainte croix, que de les appliquer successivement en présence de l'impératrice, du clergé et d'une foule de peuple, sur une vieille le infirme déjà à l'agonie : au contact de la troisième, la malade se leva saine et pleine de vie, et au jugement de toute l'assistance, confirmée par celui de l'Eglise, cette épreuve fut reconnue pleinement suffisante pour décider laquelle des trois croix avait été sanctifiée par la passion du Sauveur.

« Or, je me trouvais encore à Trèves, le 31 août. Vers midi je vis porter en partie, et en partie conduire, appuyée sur des béquilles, une jeune personne de dix-neuf ans, qui, depuis trois années, paralysée d'une de ses jambes, la soutenait par une courroie. La jeune infirme, à la vue de la sainte relique, tomba à genoux et parut un instant privée de ses sens. On voulait la relever pour lui donner des secours, lorsque d'une voix de jubilation elle s'écria : *Je suis sur mes deux jambes !* Elle y était en effet, et n'avait plus besoin de béquille. Ce qu'il y avait de plus incompréhensible, c'est que la courroie qui servait à soutenir la jambe malade s'était d'elle-même déboulée. La pâleur était sur le visage de tous les témoins du prodige, des cris et des sanglots remplissaient la voûte du saint édifice. A la vue de ces milliers de témoins, la jeune personne descendit les marches du perron opposé, appuyée sur le bras de sa grand'mère, à cause de l'émotion qu'elle éprouvait ; sa démarche était ferme d'ailleurs et libre de toute contrainte. L'évêque de Trèves a commis l'enquête canonique de cette guérison à des commissaires ecclésiastiques auxquels sont adjoints des médecins. Lui-même a reçu les dépositions verbales de la jeune personne, de ses proches et de deux personnes qui étaient à côté d'elle au moment de sa guérison. Leur joie universelle s'est répandue dans la ville et parmi tous les pèlerins. Peut-être saurez-vous déjà que celle qui est devenue l'objet de cette faveur divine, est la petite nièce de notre vénéré-Clément-Auguste.

« On pourra me dire que cette guérison n'a rien de décisif, quant à l'authenticité de la sainte tunique ; qu'une foi ferme et une confiance exaltée suffisent pour produire des guérisons instantanées. Je pourrais vous répondre que s'il en est ainsi, l'on ne comprend pas que la médecine incrédule n'ait eus recours à ces moyens d'exaltation, et que si, pour produire, il faut avant tout se procurer quelque objet réputé sacré sur lequel la confiance exaltée du malade puisse se porter, il devient évident que le culte des reliques a son bon côté, quoi qu'en puissent dire ses ennemis. Mais loin de moi une pareille défense à l'égard d'une donnée médicale qui n'a rien de prouvé. Je vous dirai seulement que je ne saurais croire que le Seigneur voudrait déployer sa toute-puissance par des merveilles opérées en des lieux où domine l'illusion. Ne serait-ce pas donner appui à des pratiques de dévotion qui seraient évidemment superstitieuses, si elles n'avaient pour but le culte d'un objet véritablement sacré ? Rien, même dans la médecine humaine, ne réussit sans la coopération divine, et cette coopération ne serait accordée en faveur d'une superstitieuse erreur ou d'un soi-disant pieux mensonge.

« Cher ami, vos pas foulent souvent les rives du Mein ; remontez pour peu de jours le fleuve argenté du Rhin jusqu'aux idylliques contrées qu'a breuve la Moselle. Des milliers de barques y portent des légions de pèler-

ins. La banatière de la croix ombrage ces frères navires, d'où s'élèvent vers le ciel mille mélodieux cantiques. Là, dans cette vieille et noble cité de Trèves, vous trouverez le premier berceau du christianisme germanique; vous y trouverez une terre sainte, abreuvée du sang de nombreux martyrs; vous y trouverez surtout une noble race de Germains modernes, qui à des cœurs fidèles unissent la foi primitive et traditionnelle dans le Christ, qui sentent la véritable et catholique liberté, qui comprennent ce qu'elle est, et par là même sont dignes de la posséder."

—On annonce que les nombreuses processions annoncées du nord et du midi de l'Allemagne et l'affluence toujours plus grande des pèlerins Français ont décidé Mgr. l'évêque de Trèves à prolonger jusqu'au 6 octobre l'exposition de la Sainte-Robe. Le gouvernement prussien n'y a mis aucun obstacle.

Le doyen de l'épiscopat allemand, Mgr. Maximilien de Droste-Wischering, évêque de Munster, est venu, malgré son grand âge et ses nombreuses infirmités, à Trèves, rendre grâce à Dieu, en personne, de la guérison si extraordinaire de sa nièce. Cet illustre vieillard, atteint d'une cécité presque complète, s'est fait conduire par ses deux valets de chambre devant la Sainte-Robe, et là, entre les évêques de Metz et de Trèves, il a prié pendant une heure, avec une piété si suave, si expressive, que toutes les personnes témoins de ce spectacle attendrissant fondaient en larmes.

Mlle. Jeanne de Droste-Wischering, en retournant de Trèves chez elle, s'est arrêtée à Krenzach, où elle avait pris les bains avant sa guérison; tous les habitants dans cette ville, sans distinction de confession, qui avaient vu la noble jeune personne avant son voyage à Trèves, étaient dans le plus grand étonnement de cette guérison si inattendue; elle a fait l'impression la plus forte sur les dissidents.

—L'affluence des chrétiens ne diminue pas à Trèves; cependant toutes les processions du diocèse ont terminé le pèlerinage; les pieux visiteurs de ce moment appartiennent aux diocèses d'outre-Rhin et du cercle de Cologne, et à nos départements lorrains. Le mouvement s'est propagé de la Moselle et de la Meurthe dans la Meuse et les Vosges; les populations des environs de Metz entraînent leurs curés, si l'on peut s'exprimer ainsi. C'est un nouveau cri: *Dieu la veut*.

A la date du 23, le coadjuteur de Cologne, marchant à la tête de son clergé et d'une immense procession, était en route pour Trèves, et l'on y attendait les processions de Wurzburg et d'Amsterdam.

Les protestants, qui avaient vu d'abord avec un certain mécontentement cette magnifique solennité catholique, sont entraînés eux-mêmes à des sentiments de respect et d'égards pour les pèlerins, de vénération pour la sainte Robe, auxquels on était loin de s'attendre. Plusieurs sont venus la visiter avec piété, et l'ont fait toucher à divers objets précieux. Des fonctionnaires de la régence de Trèves, le président supérieur du cercle de Coblenz, entre autres, et toute sa famille, quoique protestante, sont venus se prosterner devant la relique.

On nous cite un autre fait non moins remarquable: le curé d'Oberr-Wesel, qui avait déjà conduit deux processions de sa paroisse à Trèves, ne rencontra qu'un assez mauvais accueil dans les localités où il demandait l'hospitalité pour la nuit; mais, lorsqu'il revint, pour la troisième fois, avec 750 pèlerins nouveaux, dans un des villages où les dispositions étaient les plus hostiles, quel fut son étonnement en voyant autant d'empressement à le recevoir qu'on y avait mis d'abord de mauvaise grâce? Chaque maison protestante avait accueilli un pèlerin catholique, et le lendemain, au départ, le curé, voulant solder l'hospitalité, rencontra un généreux refus.

—La procession d'Aix-la-Chapelle, composée d'environ 4,000 personnes, est entrée mercredi à Trèves.

On assure que 25,000 catholiques hongrois, sous la conduite de leur clergé, se sont mis en marche pour y vénérer la Sainte-Robe, qui sera exposée pour la dernière fois, le 29 septembre, à la vénération des fidèles.

—Au nombre des pèlerins qui affluent à Trèves, on remarque beaucoup de personnes appartenant à la haute noblesse. Plusieurs prélats ont été vénéralors la précieuse relique; on cite, entre autres, ceux de Liège, Spire, Munster, Limbourg, et le vicairé apostolique de Luxembourg.

BULLETIN.

Elections du Canada.—Election présidentielle des Etats-Unis.

Toutes les élections doivent être enfin terminées. Car on se rappelle que d'après la proclamation qui prescrivait les élections, tous les rapports devaient être de retour aujourd'hui, le 12. Il nous manque pourtant encore le rapport du comté de Bonaventure pour donner la liste complète des élections, que nous allons néanmoins reproduire telle que nous l'avons.

Nous mettons un (c) à la suite des noms conservateurs, un (o) à la suite des opposans, et un (d) pour désigner ceux dont nous ne connaissons pas les opinions ou qui sont réclamés par les deux partis.

Bas-Canada.

Montréal, ville.—Les honorables S. de Bleury (c) et G. Moffatt, (c)
Montréal comté.—M. A. Jobin, (o)
Québec, ville.—L'honorable T. O. Aylwin, (o) et M. J. Chabot, (o)
Québec, comté.—M. P. J. O. Chauveau, (o)
Trois-Rivières, ville.—M. E. Greive, (c)
Sherbrooke, ville.—L'hon. E. Hale, (c)

Sherbrooke, comté.—M. S. Brooks, (c)
Champlain, comté.—M. L. Guillet, (c)
Dorchester.—M. E. Taschereau, (o)
Mégantic.—L'hon. D. Daly, (c)
Lotbinière.—M. J. Laurin, (o)
Portneuf.—M. L. T. Drummond, (o)
Bellechasse, } L'hon. A. N. Morin, (o)
Saguenay, }
Rimouki.—M. L. Bertrand, (o)
Kamouraska.—M. A. Berthelot, (o)
L'Islet.—M. P. E. Taché, (o)
Gaspé.—M. R. Chistie, (d)
Leinster.—M. J. De Witt, (o)
Yamaska.—M. L. Rousseau, (o)
Rouville.—M. T. Franchère, (d)
Chambly.—M. L. Lacoste, (d)
Verchères.—M. J. Leslie, (o)
Nicolet.—M. P. A. Méthot, (o)
Terrebonne.—L'hon. L. H. Lafontaine, (o)
Deux-Montagnes.—M. W. H. Scott, (c)
Richelieu.—M. W. Nelson, (o)
St. Maurice.—M. Désaulniers, (d)
Huntingdon.—M. B. H. Lemoine, (o)
Vaudreuil.—M. J. P. Lantier, (o)
Ottawa.—L'hon. D. B. Papineau, (c)
Missiskoui.—L'hon. J. Smith, (c)
Beauharnais.—M. E. Colville, (c)
Montmorency.—M. J. Cauchon, (o)
Berthier.—M. D. Armstrong, (o)
St. Hyacinthe.—Le Dr. Bouthillier, (o)
Drummond.—M. Watts, (d)
Stanstead.—M. McConnell, (c)
Shefford.—Le Dr. Forster, (c)
Bonaventure.—

Haut-Canada.

Tronto, ville.—L'hon. H. Sherwood, (c) et W. J. Boulton, (c)
Kingston, ville.—M. J. A. Macdonald, (c)
Cornwall, ville.—M. R. Macdonell, (c)
Brockville, ville.—M. G. Sherwood, (c)
Hamilton, ville.—L'hon. sir Allan Macnab, (c)
Bytown, ville.—M. W. Stewart, (c)
Nia, ville.—M. W. Dickson, (c)
London, ville.—M. Lawrason, (c)
Russell, comté.—M. A. Petrie, (c)
Prescott.—M. N. Stewart, (c)
Hastings.—M. E. Murney, (c)
Stormont.—M. Donald Eneas Macdonald, (o)
Haldimand.—M. D. Thompson, (o)
Carleton.—M. J. Johnson, (c)
Leeds.—M. O. R. Gowan, (c)
Oxford.—M. Riddell, (c)
Dundas.—M. G. Macdonald, (c)
Glengary.—M. J. S. Macdonald, (o)
Wentworth.—M. H. Smith, (o)
Middlesex.—M. Ermatinger, (c)
Northumberland, Nord.—M. Myers, (c)
Northumberland, Sud.—M. Hall, (c)
Frontenac.—M. H. Smith, (c)
York, 1er. arrondissement.—M. J. H. Price, (o)
York, 2e. arrondissement.—M. G. Duggan, (c)
York, 3e. arrondissement.—L'hon. J. E. Small, (o)
York, 4e. arrondissement.—L'hon. R. Baldwin, (o)
Lincoln, Nord.—M. W. H. Merritt, (o)
Lincoln, Sud.—M. Cummings, (c)
Halton, Est.—M. Charlmers, (c)
Halton, Ouest.—M. Webster, (c)
Grenville.—Le Dr. Jessup, (c)
Durham.—M. J. T. Williams, (c)
Lanark.—M. M. Cameron, (o)
Essex.—Col. J. Prince, (d)
Prince Edouard.—M. J. P. Roblin, (d)
Lennox et Addington.—M. Seymour, (c)
Simcoe.—M. W. B. Robinson, (c)
Huron.—Le Dr. Dunlop, (c)
Norfolk.—Dr. I. W. Powell, (o)
Kent.—L'hon. S. B. Harrison, (d).

Bas-Canada.—13 ministériels, 22 ex-ministériels, et 5 douteux.
Haut-Canada.—29 ministériels, 10 ex-ministériels, et 3 douteux.

En donnant cette liste, nous devons remarquer à nos lecteurs que nous ne prétendons pas qu'elle soit sans défaut; car il y a tant d'incertitude sur la politique de plusieurs membres et de variations dans les rapports des jour-

naux, que nous ne savons au juste dans quelle catégorie il faut ranger certains membres qui sont réclamés par les deux partis ; ceux-ci nous les avons mis parmi les douteux, excepté ceux sur lesquels nous croyons avoir des renseignemens positifs.

C'est aussi aujourd'hui que la lutte de l'élection présidentielle doit se terminer aux Etats-Unis. Nous serons probablement encore quelques jours avant d'en connaître le résultat d'une manière positive. Car, là comme ici, chacun des partis se flatait de remporter la victoire. Cependant aucun n'est demeuré dans l'inaction. Il semble même que les efforts de part et d'autre ont été plus grands et plus universels que pour toutes les élections précédentes. Il y avait à New-York assemblées sur assemblées, processions sur processions depuis plusieurs jours, et il est bien à présumer que les autres parties de l'Union ne sont point demeurées en arrière. On sait que la lutte chez nos voisins est surtout entre les Démocrates et les Whigs. Si nous comprenons bien la tendance des deux partis, le dernier tendrait à établir une aristocratie que le premier répudie et combat comme contraire à la liberté commerciale, civile et religieuse. Il y a bien aussi le parti des *Natifs*, mais comme il n'est pas assez nombreux pour se mesurer avec les deux autres, il lui reste à se jeter dans l'une ou l'autre des deux grandes catégories, s'il veut prendre part à l'élection ; et il est tout probable que la victoire aura été pour celui auquel il se sera rallié. Nous pensions que les principes et les intérêts du *nativisme* le rattacherait aux Whigs, mais si nous en jugeons par la conduite des Natifs de New-York, il n'en a pas été tout à fait ainsi ; près d'un tiers, dans cette ville, s'est rallié aux Démocrates, et il est tout probable que cette conduite a été suivie dans plusieurs autres parties de l'Union. Nous ne connaissons encore le résultat que de l'élection de la Pensylvanie, sur les vingt-six états qui composent l'Union. C'est M. Polk, le candidat démocrate, qui a eu la majorité. Quoiqu'on eût pas encore le rapport de tous les comtés qui composent la Pensylvanie, cependant on supposait que la majorité ne serait pas moins de 5,000. Pour mieux faire comprendre à nos lecteurs le mode suivi aux Etats-Unis dans l'élection du président, nous allons reproduire le rapport qu'en fait le *Courrier des Etats-Unis*. Voici d'abord les vingt-six états qui composent l'Union Américaine, avec leur nombre de votes présidentiels.

Etats.	El. Présid.	Etats.	El. Présid.
Pensylvanie,	26	Michigan,	5
Ohio,	23	New-York,	36
New-Hampshire,	6	New-Jersey,	7
Connecticut,	6	Louisiane,	6
Virginie,	17	Tennessee,	13
Caroline du Nord,	11	Rhode-Island,	4
Géorgie,	10	Maine,	9
Kentucky,	12	Massachusetts,	12
Indiana,	12	Maryland,	8
Illinois,	9	Alabama,	9
Missouri,	7	Vermont,	6
Mississippi,	9	Delaware,	3
Arkansas,	3	Caroline du Sud,	9

Le nombre des électeurs présidentiels étant de 275, le chiffre nécessaire pour être un des candidats est de 138. Ce nombre de 275 est égal à celui des membres qui composent les deux chambres du congrès fédéral ; c'est-à-dire que chaque état nomme autant d'électeurs qu'il a de sénateurs et de représentants. Du tableau précédent il résulte que, en 1840, s. r. 275 votes le général Harrison en obtint 215, et M. Van Buren seulement 60. Il en résulte en outre, que, dans 19 états, le candidat whig reçut 168,668 voix de majorité, tandis que, dans les 6 autres états, son adversaire n'en reçut que 23,927, ce qui, dans l'ensemble du vote électoral, donna une majorité de 146,041 voix, de laquelle, cependant il faut faire une déduction de 9 à 10,000 voix pour la Caroline du Sud dont les électeurs présidentiels ne sont pas nommés directement par le peuple. Dans tous les états, excepté le Maine et la Massachusetts, la nomination des électeurs présidentiels se fait à la pluralité des voix, ce qui assure un résultat immédiat. Dans le Massachusetts, la nomination des électeurs présidentiels se fait à la pluralité des voix, ce qui assure un résultat immédiat. Dans le Maine, chaque électeur présidentiel doit obtenir la majorité absolue de tous les votes déposés dans l'urne électoral, et si, par suite de la subdivision des partis, il n'y a pas majorité, la nomination des électeurs appartient à la législature qui se réunit, à cet effet, en session extraordinaire, avant le 4 décembre, jour auquel les électeurs présidentiels se réunissent dans le chef-lieu de leurs états respectifs pour procéder au choix du président et du vice-président des Etats-Unis. Il n'est pas besoin de dire que les électeurs reçoivent tous le mandat impératif de voter pour tel ou tel candidat. La constitution ne permet pas que les deux citoyens promus à la suprême magistrature fédérale résident tous deux dans le même état. Les électeurs sont

tenus, avant de se séparer, de constater leurs votes dans deux certificats faits en triplicata, et sur lesquels sont séparément enregistrés les noms des candidats présidentiel et vice-présidentiel auxquels ont été donnés les votes. Ces certificats sont cachetés, marqués au sceau de l'état et adressés au président du sénat fédéral ; un de ces certificats est transmis immédiatement à Washington, par la poste, et déposé entre les mains du secrétaire d'état ; le second est donné, en fidéicomis, au juge du district où se sont réunis les électeurs, et enfin, le troisième est confié à un des électeurs, régulièrement nommé par ses collègues, et qui s'engage à se rendre personnellement à Washington, avant le premier mercredi de janvier, pour transporter au siège du gouvernement le dépôt dont il a été chargé. Le facteur électoral reçoit 25 sous par mille pour ses dépenses d'aller et de retour. Dans l'cas où, en dépit de toutes ces précautions, le premier mercredi de janvier s'écoulerait sans que le secrétaire d'état eût reçu l'un des deux certificats à lui transmis, il lui est enjoint d'envoyer immédiatement un messenger auprès du juge de-paître du troisième.

Le premier mercredi de février, les certificats électoraux des 26 états sont déposés entre les mains du président du sénat, pour être dépouillés par les deux chambres du congrès qui se trouvent alors en session régulière. Trois scrutateurs sont nommés, un par le sénat et deux par la chambre ; puis à une heure convenue, les sénateurs se rendent en corps à la chambre des représentants, suivis d'un huissier qui porte les 26 certificats encore scellés. Le président du sénat monte au fauteuil, et après avoir constaté le but de la réunion, il brise successivement les cachets des certificats, en commençant par celui du Maine, et en suivant l'ordre géographique des 26 états de l'Union. Le président se borne à recueillir les cachets et passe ensuite les certificats aux scrutateurs qui les ouvrent et comptent les votes dont ils tiennent note en duplicata. Lorsque le dépouillement est terminé, les listes des votes sont données au président qui constate le nombre de votes obtenus par chaque individu, et s'il y a lieu, c'est-à-dire s'il y a majorité, proclame les noms des deux citoyens nommés président et vice-président des Etats-Unis. Puis, le sénat se retire, son premier secrétaire en portant une des listes de votes dressées par les scrutateurs et destinée aux archives sénatoriales. Enfin, pour terminer la cérémonie de l'élection présidentielle, un comité, nommé à cet effet par les deux chambres, se rend au domicile du nouveau président pour lui signifier officiellement sa nomination ; et le vice-président élu reçoit tout simplement la visite du président du sénat.

Pour compléter l'énumération de ces formalités électoralles, qui a le mérite et l'intérêt de l'a-propos, nous devons ajouter que dans le cas où l'un des candidats présidentiels n'aurait pas reçu la majorité absolue des suffrages, c'est-à-dire au moins 138 voix, il est procédé, par la chambre des représentants, entre les trois candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix, à un scrutin de ballottage dans lequel chaque état n'a qu'une seule voix exprimée par la majorité de ses représentants. Il suffit que les deux tiers des états prennent part à cette élection secondaire, et que l'un des trois candidats, pour être élu, obtienne la majorité des états qui ont pris part au vote. Si, le 4 mars, un président n'avait pas été élu, le fauteuil présidentiel serait occupé par le vice-président, ou, à défaut de celui-ci, par le président du sénat, après lequel viendrait, au besoin, le président de la chambre des représentants, ainsi qu'il est prévu et réglé par la constitution dans le cas où la mort rendrait successivement vacans les degrés de l'échelle hiérarchique, en commençant par le plus élevé.

Quant au vice-président, s'il n'était pas élu directement par la majorité des électeurs présidentiels, le sénat serait appelé à faire un choix entre les deux candidats qui auraient obtenu le plus de suffrages.

C'est le 4 mars qu'a lieu l'installation solennelle du président et du vice-président. Le premier prête serment entre les mains du chef de la cour suprême des Etats-Unis, et le second entre les mains d'un président *pro tempore* nommé par le sénat dont la présidence, on le sait, appartient de droit au vice-président de l'Union.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Le Pape vient d'admettre, parmi les prélats de sa maison, M. Fulbè Ant. Rossi-Vacari, chanoine de la basilique de Latran, et déjà élu, par Sa Sainteté, coadjuteur de Mgr. André Mattei, avec future succession, comme prêtre assistant de la chapelle pontificale.

— Le Cardinal-prêtre du titre de Sainte-Babina, S. Em. Mgr. Belli, évêque de Jesi, dont nous avons annoncé la mort, était membre de la congrégation consistoriale, de celles de la Propagande, des évêques et réguliers et du bon gouvernement.

On craint, comme très prochaine, une autre perte dans le sacré-collège. Une lettre de Rome dit que le cardinal Giamaldi était à toute extrémité le 18 septembre.

La même correspondance annonce l'arrivée dans la ville éternelle de Mgr. l'archevêque de Cologne, qui a été bientôt reçu en audience par le Pape. On croit que l'illustre et courageux défenseur des droits de l'Eglise sera revêtu de la pourpre romaine au mois de novembre, ou au plus tard dans le consistoire du mois de février. La pension qu'il reçoit du gouvernement prussien lui permettrait de résider à Rome.

— S. Em. le cardinal Silvestre Belli, évêque de Jesi (Etat de l'Eglise), a succombé, le 9 septembre, à une attaque d'apoplexie. Ce prélat, né en 1781, avait été élevé à la pourpre dans le consistoire du 14 décembre 1840.

FRANCE

—Les recettes de la Société de la Propagation de la Foi, dont, comme on sait, le siège principal est à Lyon, se sont élevées, pour l'année qui vient d'écouler, à la somme de 4,113,065 fr. 85 c.; 130 évêques, 4,750 prêtres-missionnaires, voilà la milice dont dispose la Propagation de la Foi; sans compter 119 évêques et 4,220 prêtres des pays tout catholiques de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie.

Les *Annales de la Propagation de la Foi* se tirent annuellement à 162,800 exemplaires, savoir: 86,000 français, 23,000 allemands, 14,000 anglais, 2,000 espagnols, 4,500 flamands, 31,000 italiens, 1,900 portugais, 1,100 hollandais.

—Si les âmes honnêtes voient avec douleur la presse quotidienne envahie par des conceptions romanesques évidemment dirigées vers un but hostile au maintien des idées sacrées et morales qui s'appuyent sur la religion, il est consolant de penser qu'en silence de la retraite et sous l'inspiration du catholicisme, des esprits élevés, des cœurs chaleureux, des volontés persévérantes et pures travaillent à mettre en lumière les progrès constants de la foi. M. le baron Henriot, qui a déjà doté la presse catholique d'importants ouvrages sur l'Église, prépare une œuvre destinée à fixer l'attention des familles pieuses et à servir d'aliment aux sympathies qui accompagnent les missionnaires catholiques dans toutes les contrées du monde. *L'Histoire des Missions catholiques*, qui va paraître incessamment à la librairie L. Curmer, réunira toutes les conditions qu'exige un travail de cette importance. Les hauts patronages qui encouragent cette œuvre, les communications qui ont été faites à l'auteur, et qui sont du plus haut intérêt, présagent un succès que toutes les âmes chrétiennes encouragent de tous leurs efforts. De belles gravures seront jointes aux textes, leur exécution est confiée aux artistes les plus recommandables, et le choix des sujets est disposé avec le soin, l'attention et le scrupule qui doit présider à une publication toute catholique.

—Quatre prêtres des Missions-Étrangères se sont embarqués mardi à Bordeaux pour Pondichéry; ce sont MM. Gouyon, du diocèse de Tulle; Le Galic Krezozet, de Quimper; Fages, de Rodez, et Ducoley, de Bragança. Ce dernier est destiné pour la mission de la Malaise ou du détroit de Malacca; les trois autres resteront dans la mission de Pondichéry.

—En 1830, Mme la baronne de Vialard avait fondé à Gaillac, diocèse d'Albi, l'ordre des sœurs de S.-Joseph, destiné à soigner les malades, à élever et à instruire les jeunes filles. Alger venait alors d'être conquis. Bientôt Mme de Vialard y fut appelée par l'autorité civile. Elle créa des établissements à Boufarick, où les Arabes et les juifs de la montagne trouvèrent pendant l'invasion du choléra, des secours contre ce cruel fléau. Des infirmeries, des écoles gratuites, des salons d'asile furent successivement ouvertes à Alger, à Bone, à Constantine, où ces religieuses avaient suivi nos soldats cicatrissant les blessures de la guerre par des ressources auxquelles elles ajoutaient les consolations de la religion.

Les sœurs de Saint-Joseph quittèrent l'Algérie en 1840, et se rendirent à Tunis, où les autorités musulmanes, les ministres chrétiens du bey les accueillirent avec bienveillance. Une vénération profonde les entoure. Les maisons des Maures leur sont ouvertes, et les femmes trouvent en elles, non seulement des secours médicaux dans leurs maladies, mais elles peuvent encore dans leur conversation des notions de morale, dont elles se montrent fort reconnaissantes.

Mme de Vialard a d'abord fondé une maison à Tunis pour l'éducation des jeunes filles, et une infirmerie où les malades de toutes nations et de toutes religions reçoivent des consultations, de pansements par les soins d'un médecin français, M. Nérel.

La ville de Souxa, à trente lieues sud de Tunis, est dotée d'établissements semblables. Un pensionnat de jeunes personnes est installé à la Marsa, à quatre lieues de Tunis, dans la ville du chevalier Ruffo.

Tunis, qui, avant 1840, n'avait aucune école publique, possède aujourd'hui un pensionnat où 120 jeunes filles de 8 à 18 ans sont élevées. Quelques-unes sont françaises; mais la majeure partie sont malaises, tunisiennes et italiennes. Presque toutes ne parlaient que l'arabe ou différents dialectes italiens impurs. Aujourd'hui, l'usage de la langue française leur est habituel. Tout ce que comprennent les études de jeunes filles leur est enseigné.

M. l'abbé Bourgade, chapelain de la chapelle Saint-Louis, descendu sur la terre d'Afrique en même temps que nos soldats, en 1830, est parvenu à fonder à Tunis un collège où l'enseignement est catéchu sur celui des collèges royaux de France. Le latin, le grec, (le français avant tout), l'arabe, l'italien, les mathématiques, la géographie, l'histoire, etc... y sont enseignés.

Le nombre des élèves a été longtemps de 50; il est arrivé aujourd'hui à plus de 100.

M. Bourgade a fondé aussi un hôpital de Saint-Louis, destiné à recevoir les chrétiens pauvres et malades. Pour cette pieuse fondation, il a fait appel à la générosité des consuls, des Européens résidents et des ministres du bey; et ces ne lui ont pas manqué.

Le révérend Père Fidèle, envoyé par le Saint-Siège comme vicaire-général, a été récemment créé évêque et c'est en cette qualité qu'il a paru à l'office célébré le 15 août, en l'honneur de Saint-Louis, dans la chapelle élevée sur les ruines de l'ancienne neopolis de Carthage.

ANTILLES FRANÇAISES.

—Un projet de loi sur l'émancipation des esclaves de nos colonies sera présenté aux Chambres dans la session prochaine. La presse est presque

unanime pour réclamer un prompt remède à la rigueur des colons et à l'abus de la violence des noirs. Nous n'avons jamais négligé d'éclairer le public sur cette question, au point de vue des intérêts religieux. Pour continuer notre tâche, nous publions la lettre suivante, écrite de la Martinique par un prêtre tout à fait digne de créance et de respect:

«La Martinique, 22 juin.

«..... Quant à notre position, mon cher ami, l'horizon se rembrunit tous les jours, toute lueur d'espérance semble disparaître; on dirait que nous reculons au lieu d'avancer. Depuis quelque temps, les colons ou maîtres d'esclaves, encouragés par je ne sais quelle voix, semblent devenir plus cupides, plus cruels que jamais. Dans les campagnes et même aux environs des ports de mer, les malheureux esclaves sont traités de la manière la plus barbare dans un grand nombre d'ateliers. Autrefois, des vues d'intérêt sinon d'humanité, sauvegardaient, jusqu'à un certain point, la vie et la santé de ces opprimés; aujourd'hui, on ne paraît tenir aucun compte de ces considérations: on presse l'esclave pour en tirer autant de travail, autant de gain que possible, et peu importe qu'il meure par l'excès des fatigues, des souffrances ou des mauvais traitements. La surveillance des ateliers par qui de droit est presque nulle. On peut impunément gémir dans les fers sous le plus léger prétexte, aucune main protectrice ne se présente pour les briser; aussi, dernièrement, des esclaves me disaient, les larmes aux yeux: La France nous abandonne, ou plutôt on trompe la France sur notre triste situation; nos maîtres disent entre eux qu'ils ont à Paris beaucoup d'écrivains qui, moyennant bon salaire, soutiennent l'esclavage, et ils espèrent que nos chaînes ne seront pas rompues, au moins de longtemps...

«Cette réaction, mon cher ami, produit les plus tristes résultats; l'esclave, qui attendait avec impatience sa future délivrance, est découragé et extrêmement irrité par cette tournure contraire que prennent les affaires; les maîtres, pour la plupart, abusent de leur position: il y a un malaise général qui me semble présager un avenir bien sombre. Dieu veuille qu'il en soit autrement! L'instruction religieuse rétrograde aussi au lieu d'avancer. Impossible au prêtre le plus zélé de pouvoir vaincre les obstacles qui s'opposent, de la part des maîtres, à l'accomplissement de sa mission. Presque tous les ateliers lui sont fermés directement ou indirectement. Si on lui permet de paraître au milieu de ces malheureux, c'est à midi ou le soir, lorsque les esclaves, harassés de fatigue, rentrent pour prendre un moment de repos, et vous savez si l'instruction est possible dans de semblables circonstances. Toujours les maîtres font de la résistance à l'instruction, parce qu'ils pensent que c'est un moyen d'éloigner l'émancipation. La liberté seule triomphera de ces obstacles.

«Les enfants de l'esclave ne sont admis dans aucune école; les ordonnances de 1840 sont totalement enterrées; il en est de même à la Guadeloupe, d'après des renseignements certains...

«Nous sommes, comme vous savez, sans préfet apostolique: la Guadeloupe de même; il n'y a presque pas de boussole locale pour le clergé. Nous avions pensé, d'après quelques bruits vagues à la vérité, que ces préfectures seraient érigées en évêchés, c'était pour nous une douce espérance, qui soutenait notre courage et nous promettait un meilleur avenir; nous sommes encore dans l'incertitude sous ce rapport. Il est cependant évident à nos yeux que c'est la seule administration ecclésiastique qui puisse convenir à nos colonies dans les circonstances actuelles; la seule qui offre de bonnes garanties à l'Église et à l'État, la seule qui puisse, par son ascendant moral, faire respecter l'ordre et la religion dans un moment de transition. Nous croyons qu'un évêque, arrivant aux Antilles avec la liberté pour les esclaves, ferait plus par son influence que dix mille baïonnettes. Vous connaissez les inclinations essentiellement religieuses des esclaves, vous savez que le prêtre est toujours en sûreté parmi eux, toujours écouté avec attention et vénération même. Que serait-ce d'un évêque qui pourrait tous les quinze jours parcourir tous les quartiers de l'île et faire entendre sa voix véritablement apostolique à toutes ses ouailles? Nous sommes bien loin de blâmer les préfectures et vicariats apostoliques, rien nous en préserve: c'est une mission très utile dans cette circonstance; mais nous croyons qu'il nous faut quelque chose de plus dans le moment actuel; nous croyons que J.-C. a établi les évêques pour gouverner l'Église; nous croyons que les apôtres ont établi des évêchés partout où leur sollicitude ne pouvait atteindre; nous voyons par l'histoire que partout où des évêchés ont été érigés, la foi a fait plus de progrès et a été stable. Voyez que de choses réalisées en si peu de temps, dans l'Algérie, par un saint prélat! Que nous serions heureux s'il nous arrivait un Mgr. Dupuch! Je suis persuadé que si on appréciait sagement les raisons qui militent en faveur du vœu que je viens d'émettre, et qui est celui de tous les bons catholiques de l'île, on se déciderait pour la création des évêchés, et on verrait bientôt que c'est la meilleure importation qu'on ait faite pour la sécurité, le droit et le bonheur de tous.....»

IRLANDE.

—Les confraternités de la doctrine chrétienne ont offert à M. O'Connell le jour de sa mise en liberté, un crucifix de toute beauté en or le plus fin de Wicklow. Ce crucifix, qui lui a été donné par le révérend Dr. Sparty, est l'un travail exquis, dû à des ouvriers irlandais. Il a dix pouces de hauteur. Le corps du Christ est de 5 pouces de longueur, modelé de la manière la plus parfaite. Cette précieuse relique pèse 17 onces, et l'or vaut 50 liv. st., sans compter la main-d'œuvre, qui est très chère, car on a rarement vu un travail plus exquis.

ESPAGNE.

—Une lettre de Madrid confirme les détails donnés par l'*Eco del Comercio*, sur l'offre faite au gouvernement espagnol par les maisons de banque Silvat et Manuel de Londres, de subvenir pendant trois ans à tous les besoins du clergé espagnol, si le cabinet de Madrid voulait rapporter l'ordonnance de la suspension de la vente des biens ecclésiastiques.

—On écrit d'Espagne que le 7 septembre, veille de la Nativité de la Vierge, on a fait, avec la plus grande pompe, la touchante cérémonie de la translation de l'image de Notre-Dame de Moaserrat à son ancien et célèbre sanctuaire, d'où elle avait été transportée à Barcelone il y a plusieurs années. Ce sanctuaire, un des plus vénérés et des plus fréquentés de l'Espagne, avait été fermé jusqu'à ce jour.

—Il y a quelque temps, la députation provinciale d'Oviedo (Espagne), s'est adressée au gouvernement, pour obtenir le rétablissement de l'ancien chapitre, et la conservation du célèbre sanctuaire de Covadonga, dans les Asturies. Ce sanctuaire, fondé il y a plus de onze siècles, est un des monuments historiques les plus intéressants et les plus anciens de l'Espagne, et il fut érigé en mémoire du premier combat livré en 711, contre les Maures, par un petit nombre d'Espagnols, sous la conduite de don Pélago, dans ce même endroit. C'est de là que commença la restauration de la monarchie espagnole, détruite par l'invasion des Maures.

RUSSIE.

—La mesure prise par le gouvernement pontifical de ne pas confirmer la nomination de M. Lubinski, désigné, par l'empereur de Russie, pour l'évêché de Kalisek, a produit une sensation assez vive. On attend avec impatience à Varsovie la résolution du czar concernant cette affaire. L'évêque non confirmé par le Saint-Siège possède toute la confiance du cabinet russe. Il a été nommé membre du collège catholique de Saint-Petersbourg, qui, malgré ses apparences d'orthodoxie, ne présente aux catholiques ni garanties de sécurité, ni motifs sérieux d'espérance; car, placé sous l'influence immédiate de la politique russe, il ne leur semble être qu'un instrument trop docile et destiné à opérer la ruine de leur foi et de leur culte.

Mais il paraît que les catholiques de Pologne apprécient le piège qu'on leur tend, et les périls dans lesquels on les entraîne. Les communes qui avaient embrassé le culte grec retournent dans le sein de l'Eglise romaine. Des mesures très-sévères, dit une lettre, seront adoptées contre ces relaps. Le clergé catholique sera cloîtré, et ses ouailles seront transférées dans d'autres contrées. Les plus grandes persécutions ont été exercées déjà en Pologne, où elles ont en même temps un caractère politique, attendu que les Polonais considèrent la religion comme le dernier palladium de leur liberté. La destitution de l'évêque de Kalisek, par la cour de Rome, est un acte qui obtient l'approbation générale en Pologne.

Il est facile, après cela, de juger que le différend entre le Pape et la Russie n'est pas près de s'aplanir. Si catholique que soit la diplomatie russe, la cour pontificale résistera à toutes ses insinuations, quoi que puisse tenter M. de Boutouieff.

SUISSE.

—Le canton de Glaris (Suisse) a été le théâtre de troubles religieux qui ont enfin atteint leur terme. Par une convention négociée avec la nonciature apostolique, et dont la confirmation est attendue de Rome, les paroisses catholiques de ce canton rentrent sous la juridiction de l'évêque de Coire, jusqu'à ce qu'on règle plus tard leur union définitive avec le nouvel évêché de St-Gall. Amnistie politique est accordée par le gouvernement aux prêtres exilés pour refus de serment; et ceux qui, par faiblesse, l'ont prêté forcément sont réconciliés avec l'Eglise. Une stipulation formelle de l'autorité cantonale limite le serment des prêtres, en tout ce qui concernerait la foi et la discipline de l'Eglise. La grande question du *placet* n'a pas même été proposée à l'acceptation de la nonciature.

ASIE.

—M. le comte Pratassof, président du Saint-Synode de Pétersonbourg durant son séjour à Rome, parlera sans doute beaucoup de l'esprit de modération et des intentions bienveillantes de son gouvernement envers les catholiques. Aux preuves du passé, il peut ajouter celle-ci, plus récente, c'est que le même Saint-Synode vient de transmettre aux RR. PP. missionnaires de la Géorgie l'avis de sortir de l'empire, à moins : 1^o. qu'ils ne se fassent sujets russes; 2^o. qu'ils ne s'engagent à cesser désormais toute relation avec le Saint-Siège.

TURQUIE.

—On lit dans une feuille de Constantinople :
« Le gouvernement français vient d'accorder à MM. les missionnaires Lazaristes un témoignage bien flatteur d'intérêt qu'il porte à leurs soins persévérants pour l'éducation et l'enseignement de la jeunesse du Levant. Depuis longtemps leur maison de Galata avait été transformée en collège, où un certain nombre d'enfants recevait, avec les leçons des belles-lettres et des sciences, une connaissance raisonnée de la religion, jugée avec raison par leur maître comme la base et la règle nécessaire de toute étude. Les Frères de la doctrine chrétienne étant venus apporter à ce pays les lumières de l'enseignement primaire, destiné plus spécialement à la classe du peuple, MM. les missionnaires leur cédèrent le local de Galata, l'un des principaux centres de la population chrétienne et franque, malgré la pensée de former ailleurs un établissement sur le modèle des collèges de France, pour les enfants qui pouvaient prétendre au privilège d'un enseignement supérieur.

« Afin de les préserver du bruit et des distractions de la ville, on chercha

sur les rives du Bosphore un lieu favorable à l'étude par sa solitude, par la beauté du site et par l'excellence de l'air. Beker réunissant tous ces avantages, on y transporta le collège, qui réunit déjà une élite de jeunes garçons façonnés à la discipline d'une vie réglée et commune. Les Sœurs de la Charité opéraient en même temps une réforme semblable et plus surprenante encore dans l'éducation des jeunes filles, en instituant le pensionnat de Galata, que fréquentaient aussi beaucoup d'étrangères.

« L'enseignement du collège de Beker se développe chaque année avec la génération qu'il élève. Les langues classiques d'Athènes et de Rome n'ont plus seulement avec le français le privilège exclusif des classes. On leur a joint un cours de turc et d'anglais, innovation que suivront toutes celles qui sont le complément d'une instruction soignée et en rapport avec les besoins de l'époque.

« C'est pour encourager cet heureux commencement que M. Villemain, ministre de l'instruction publique, y ont d'élever, par une ordonnance du 14 juillet dernier, la maison de Beker au rang des collèges universitaires et royaux de France. L'enfant qui, après avoir terminé les deux dernières années de son éducation, se présentera en France devant les conseils de l'Université muni du certificat du directeur de l'établissement et de l'agent consulaire français résidant à Constantinople, recevra le diplôme de bachelier, s'il soutient d'abord l'examen, et par conséquent verra s'ouvrir devant lui les carrières du barreau, de la médecine et toutes celles dont le baccalauréat est le premier degré indispensable. Les pères de famille trouveront désormais dans le collège de MM. les Lazaristes les mêmes ressources et les mêmes garanties pour l'avenir de leurs enfants que dans les collèges de Paris même.

« Remercions M. le ministre de l'instruction publique d'un acte si heureux pour ses conséquences et qui rendra son nom cher à la jeunesse du Levant! Cette faveur contribuera puissamment à assurer la stabilité et le succès d'une maison digne des suffrages et des encouragements des hommes qu'intéresse le progrès intellectuel et moral de la jeunesse.»

ORIENT.

Propagande anti-française en Orient.—On écrit à l'*Univers* :

On imprime ciardevnement à Smyrne un ouvrage français intitulé *Le Juif oriental*. Les Jésuites, les autres, les missionnaires, la religion, le catholicisme (c'est tout un pour l'auteur, à ce qu'il paraît), y sont attaqués, dit-on, avec un rare cynisme. Néanmoins on veut en faire un manuel de propagande civilisée pour l'Orient. Les colporteurs de ce livre, afin qu'ils soient une copie conforme du livre, ou parce qu'on n'a pu trouver assez d'imprimerie chez les Français du pays, sont aussi des juifs.

Dernièrement, l'un d'eux se glissa dans le Divan de la Porte et remit le premier volume à l'un des premiers secrétaires en lui disant : « Nous vous le recommandons, il se distribue gratis. » Le Turc le prit, et l'ayant parcouru, dit : «..... Mais les Jésuites, les prêtres ou les missionnaires sont ces hommes qui ont fondé avec nous les missions des Français, ce sont eux encore qui possèdent les collections de Constantinople. Les malades, les pauvres, tous les malheureux reçoivent assistance de leurs mains. Nous admirons et dévouement inouï dans notre religion musulmane, et qui est, assure-t-on, la meilleure exclusive du catholicisme. D'un autre côté, le catholicisme et la France sont une même chose honorable à nos yeux car la France défend ici le catholicisme comme elle-même.....Maintenant, voici venir des Français méprisants, injuriant, traitant le catholicisme, et travaillant en outre à ce qu'il soit méprisé et injurié de nous...Vraiment, ces Français renient aussi leur patriotisme.»

La Propagande catholique, comme l'officier turc, méprise ses efforts déshonorés de l'irréligion; et sans les aier ni les flétrir par l'injure, elle s'en venge en conquérant toujours. Voici l'une de ses réponses :

On écrit d'Egypte : « La conversion de l'évêque arménien-schismatique du Caïse (voir l'*Univers*, n^o du 17 août) a déjà porté ses fruits. Quarante autres familles de la même nation, imitant son exemple, sont rentrées dans le sein de l'Eglise catholique.»



NOUVELLES POLITIQUES.

IRLANDE.

—Le meeting hebdomadaire de l'Association du repeal a eu lieu lundi à Dublin. Il y a été fait mention de deux souscriptions reçues de familles protestantes qui occupent un rang éminent en Irlande. En terminant un discours éloquent, M. O'Connell a rappelé aux membres de l'Association que ce n'est qu'à force de persévérance et d'ensemble dans leurs démarches qu'ils peuvent espérer voir, conformément à leurs propres désirs, et aux intentions de la nation, l'Irlande « grande, glorieuse et libre, première fleur de la terre et première perle des mers! »

ESPAGNE.

—On écrit de Madrid, le 21 septembre :

« Plusieurs journaux étrangers ont répété sur la santé de S. M. les bruits les plus erronés et les plus malveillants. On a été jusqu'à parler de combinaisons politiques projetées pour une régence éventuelle. Il est faux que la santé si précieuse de S. M. ait été chancelante; S. M. se porte parfaitement; les bains qu'elle a pris à Barcelone l'ont fortifiée beaucoup; et tous les habitants de Madrid qui ont la satisfaction de la voir souvent, ainsi que l'enfant, sa sœur, à la promenade, pe

vent constater par eux-mêmes l'exactitude du bulletin quotidien de la *Gazette de Madrid*, annonçant officiellement l'état satisfaisant de la santé de la Reine.

—Le résultat des élections, connu pour un grand nombre de provinces, est entièrement favorable au Ministère. M. de Villena et quelques autres monarchiques purs sont cependant nommés dans certains collèges.

De nombreuses réclamations se sont adressées au Gouvernement à l'occasion de certains actes de l'autorité politique pendant la lutte électorale.

On remarque, parmi les députés dont la nomination est certaine, presque tous les orateurs et hommes éminents du parti modéré : MM. Martinez de la Rosa, Alcalá Galiano, Narvez, Casa Iruj, Santiago de Tejada, défenseur de l'Église aux Cortès de 1840.

ALLEMAGNE.

Presbourg, 18 septembre.— De nouveaux troubles ont eu lieu dans les environs de la ville. Le chef des turbulents était le fils d'un grand homme. On n'a pu l'arrêter à cause du privilège de la noblesse. C'est en vain que les bourgeois se sont plaints auprès du président de la Diète. Le 18 septembre, les jeunes avocats, généralement les fauteurs des désordres, furent maltraités par des garçons bouchers.

ÉTATS-UNIS.

—En attendant que nous ayons à enregistrer les bulletins de la lutte présidentielle, qui vient de s'engager et qui sera terminée le 12, il n'est pas sans intérêt de remonter dans le passé pour y chercher quelques précédents, sinon importants, au moins curieux sous le rapport historique. Le peuple des États-Unis n'a encore été appelé que quinze fois à élire le premier magistrat de l'Union, et l'honneur de monter au fauteuil présidentiel n'a encore été accordé qu'à dix citoyens, y compris John Tyler, le président *accidentel*. Ce sont : George Washington, John Adams, Thomas Jefferson, James Madison, James Monroe, John Quincy Adams, Andrew Jackson, Martin Van Buren, William Harris et John Tyler. Cinq de ces dix présidents ont été réélus et ont occupé la présidence pendant huit années ; trois ont vainement demandé leur réélection : ce sont les deux Adams, qui, seuls, ont représenté le parti whig sur le trône républicain, et M. Van Buren, le seul président démocrate qui n'ait pu fournir ses deux courses quadriennales. Vient enfin le général Harrison, qui seul, a eu le triste honneur de mourir dans le lit présidentiel, et John Tyler, le seul vice-président qui soit encore monté héréditairement au fauteuil. En ne tenant pas compte de l'élection actuelle, nous ne trouvons que vingt noms sur la liste des candidats qui se sont successivement disputé la présidence. Nous ne citerons, parmi ceux qui ont toujours été vaincus, que Henry Clay, qui, en 1824, ne reçut que 37 votes présidentiels, et 49 en 1832. Depuis 1824, d'ailleurs, Henry Clay s'est toujours mis sur les rangs. Mais en 1828, en 1836 et en 1840, la convention whig de Baltimore a refusé de sanctionner sa candidature.

Il n'y a eu que 9 vice-présidents dont voici les noms : T. Polkney, Aaron Burr, George Clinton, Elbridge Gerry, D.D. Tompkins, John C. Calhoun, Martin Van Buren, Richard M. Johnson et John Tyler. Un seul des vice-présidents est devenu président par suite d'une élection ; c'est M. Van Buren. Il est d'ailleurs à remarquer que jamais aucun parti n'a officiellement offert la candidature présidentielle à un vice-président, excepté à M. Van Buren.

Ce n'est que de 1796 que datent les usages et coutumes électoraux dont nous parlons plus haut.

Courrier des États-Unis.

ESQUISSES MARODAINES.

Au mois d'août 1839, un bateau à vapeur de la marine anglaise entra dans le port de Tanager, il apportait des dépêches pressées au consul britannique : le consul prit connaissance de la missive ministérielle, il la transmit à son fils, John Drummond Hay.

John Drummond était jeune, avide de voir du nouveau ; il résidait depuis plusieurs années au milieu des Mangrabins ; il connaissait parfaitement leur langue, dont la prononciation ressemble fort à celle des hyènes et des chacals : sa mission devait s'accomplir sans délai ; il s'agissait d'acheter un cheval pour la reine Victoria, et ce cheval, on le voulait aussitôt, tout de suite, à l'instant ; une jeune souveraine, une jeune reine, n'a jamais le temps d'attendre ; ses caprices doivent être satisfaits avant qu'ils aient été formés.

Quittant aussitôt Tanager, le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne courut à Larache, à Rebat, à Mogador, cherchant partout un coursier digne d'un tel honneur : le trouvait-il ? peu nous importe : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il eut maintes occasions d'étudier de près un peuple qu'une bien faible distance sépare de l'Europe, mais que ses habitudes et ses mœurs en éloignent plus que s'il était situé aux Antipodes.

A peine était-il en route, qu'il rencontre un groupe de chasseurs armés jusqu'aux dents : sabre, poignard et pistolets à la ceinture, lance d'une main et fusil de l'autre, ces messieurs allaient dire quelque chose à un lion ; le chef de la troupe n'avait que quatre doigts à la main droite.

—Où avez-vous été mutilé de la sorte ?

—Il y a longtemps, je retournais un soir au village dont mon père

était sheik ; je traînais après moi, et non sans peine, la peau d'un énorme lion ; je la jette aux pieds de mon père, je lui raconte comment, accostant seul et face à face ce terrible ennemi, je l'ai battu d'un coup de feu ; je montre avec orgueil le trou qu'avait fait ma balle au milieu du front ; je m'attendais à quelques éloges. "Mon fils, me demande le sheik, avec quel doigt as-tu pressé la détente de ton fusil ? — Avec celui-ci, répondis-je. — Pose le sur cette table ; pas avec les autres ; bien, comme cela." Et mon père, tirant son couteau, m'abat aussitôt ce même doigt avant que je n'aie pu soupçonner quelle était son intention. "Je te coupe ce doigt, mon bien aimé, afin que tu te souviennes mieux à l'avenir de ne plus attaquer de lion avec une pareille imprudence ; tu succomberas bien vite à pareil métier, et ta vie m'est plus chère que la possession de mille, de dix mille peaux de lion."

Je trouvais la leçon un peu rude, mais elle était donnée ; je n'avais rien à répondre.

—Il doit être dangereux de voyager la nuit dans un pays peuplé de bêtes féroces, observa l'Anglais.

—Non, répliqua l'Arabe, il est presque sans exemple que le lion attaque le premier ; seulement, gardez-vous bien de l'irriter, de le provoquer ; il se met facilement en colère. Je me suis maintes fois croisé en route avec ces *crins jaunes* ; ils se sont arrêtés, ils m'ont regardé sans rien dire ; voyant que je ne m'occupais pas d'eux, ils ont continué leur chemin. En pareil cas, passez hardiment, sans presser, ni ralentir votre démarche, comme si vous n'aviez rien vu.

Forcé de se séparer de ces *lioncides*, afin de suivre la route qui le menait à Larache, M. Drummond ne put continuer cette conversation. Il trouva à Larache toute la marine du Maroc ; elle consistait en une corvette et deux bricks, ci-devant bâtimens marchands achetés à des Européens, et tout étonnés d'être devenus bâtimens de guerre ; ajoutez une goëlette, une seule et quelques chaloupes canonnières. Aucun de ces navires n'était en état de prendre la mer. Le *palacio* du consul, en dépit de son titre pompeux, était une misérable baraque ; il s'y trouvait cependant, chose peu commune, une chambre ayant une fenêtre ; quant aux vitres, on ne sait ce que c'est. Deux chaises et un tapis constituaient un ameublement d'une somptuosité tout à fait inusitée.

Afin d'employer son temps dans cette triste cité, où il fallut passer quelques jours, notre voyageur fit venir chez lui des *eisowy* ou dormeurs de serpents, qu'il rencontra dans une de ses promenades ; il leur demanda un échantillon de leurs talens.

Ces jongleurs étaient au nombre de quatre : trois d'entre eux commencèrent aussitôt à souffler dans une sorte de flûte d'où s'exhalait les sons les plus discordans qui aient jamais ensanglanté l'oreille humaine ; leur camarades ayant posé par terre un panier, dansait tout autour, exécutant des pas d'un genre inconnu à l'Opéra ; soudain il s'arrête, il plonge son bras nu dans le panier, il en tire un serpent de l'espèce la plus dangereuse, une *cobra-cupella* très-gros, très-long, tout noir ; il le tourne et le retourne, il l'entrelace autour de sa tête comme s'il chiffonnait un turban, il s'en fait un collier, une écharpe, un bracelet. Il le jette ensuite à l'autre bout de l'appartement, il sort du panier deux *leffas*. Le *leffa* est un serpent éminemment vénéneux, il est d'une vilaine couleur rousse, désagréablement relevée de taches noires ; il n'est pas de bien grande taille, un mètre tout au plus, il est d'une obésité prononcée. Placés à terre à quelque distance du jongleur, les deux *leffas* se dressent sur leurs queues, écoutent la musique d'un air de satisfaction, et la gueule ouverte, suivent d'un œil de flamme les mouvemens du danseur, ils s'efforcent de le mordre ; toutes les fois qu'ils le jugent à portée, ils allongent avec une rapidité supérieure à celle de l'éclair la tête, le cou, le corps, tandis que leur queue reste immobile et comme clouée au même endroit. L'*eisowy* leur oppose les plis de son manteau, il prend ensuite un des reptiles par le cou, il le force à danser avec lui ; le *leffa* tourne, saute, cabriole, il va crever de rage ; le jongleur prend ce moment pour lui mettre un petit bâton dans sa gueule grande ouverte et qui s'ouvre plus que jamais. Voyez la mâchoire du serpent ; ses crochets s'agitent convulsivement, une substance visqueuse, huileuse, affreuse, d'un vert noirâtre, en découle en abondance ; en comparaison de ce liquide-là, une solution saturée d'arsenic serait de l'eau sucrée. C'est précisément ce moment que le jongleur choisit pour livrer au serpent son bras sans défense. Celui-ci s'y cramponne aussitôt avec fureur, le sang coule, le Maure hurle comme s'il ressentait une douleur des plus cruelles ; il force enfin le reptile à lâcher prise. Portant ensuite son bras à sa bouche, il presse un moment de ses lèvres l'endroit blessé, il finit par tomber, comme accablé de fatigue.

L'Anglais craignait d'avoir été pris pour dupe ; il soupçonnait la

leffa d'avoir été privé de ses crochets venimeux, il voulut s'en assurer.

—Laissez-moi à mon tour manier le serpent.

—Etes-vous un eisowy? s'écrie l'Arabe. Avez-vous une foi implicite dans la protection de notre patron Scedna Eiser, le saint der- viche?

—Je n'y crois pas beaucoup.

—Alors, gardez-vous de toucher le leffa, votre heure serait venue. Faites moi passer un animal vivant quelconque; vous allez voir.

On apporte un poulet; le jongleur prend le serpent, lui livre le volatile. Aussitôt mordue, la pauvre bête court dans la chambre, chancelle, s'arrête, tombe, se débat, se relève et meurt. Ce fut l'affaire de quarante secondes. Une minute après, sa chair était devenue toute bleuâtre: une minute de plus-encore, elle commençait à se décomposer.

M. Drummond n'insista plus pour passer sa main sur le dos du reptil. Il pense que le jongleur trouve moyen d'empêcher le serpent de le mordre avec ses crochets, ou bien qu'il possède quelque antidote qu'il applique sur la blessure lorsqu'il la porte à sa bouche. Les Maures s'en tiennent à une explication beaucoup plus simple; ils attribuent le tout à un sortilège.

Rien de plus commun dans le Maroc que les objets enchantés; il y avait dans une des batteries de Tanger, avant le 6 août, un canon auquel la voix publique attribuait des propriétés miraculeuses. Il était démontré qu'une femme était exempte des douleurs habituelles de l'enfantement lorsqu'elle était venue, lors de sa grossesse, s'asseoir sur cette pièce d'artillerie. Privé de ses propriétés médicales, ce canon n'était d'ailleurs bon à rien, tout au plus à tuer ceux qui l'auraient employé à faire feu sur un ennemi.

Suite et fin au prochain numéro.

UN MOT d'un catholique sur quelques travaux protestans, par M. Franz de Champagny; 1 vol.-in-8, 260 pages, chez Waille, 6 et 8, rue Cassette. Prix. 2 fr. 50 c.

Communiquer à ses lecteurs l'impression qu'ont fait naître dans son esprit des écrits protestans, recommandables d'ailleurs par le nom et le mérite de leurs auteurs, recueillir leurs aveux, mettre à nu leurs propres sentimens, bien plus que les siens, tel a été le but et la pensée de M. de Champagny dans ce travail nouveau sur le protestantisme. Le succès qui en accueillit la pensée, lorsqu'une feuille périodique en reproduisit le premier jet, et comme l'ébauche, est garant de celui réservé aux recherches plus complètes et plus développées de l'auteur. On ne pouvait suivre avec plus de bonheur, dans ses mille formes, ce moderne protée d. christianisme, qui se modifie avec les jours, change avec les années, multiplie ses noms comme ses masques, et n'a de vrai que sa dénomination générale de protestantisme. Seulement, l'auteur ne nous a pas semblé assez explicite dans les réserves qu'il devait apporter sur le livre du *Mariage* de Mme. George Sand. Il faut rendre justice au talent, sans doute, dans ce qu'il a de noble et d'heureux, mais, quand les inspirations louables sont des exceptions chez ce talent, il faut le signaler à l'inexpérience, et c'est ce que n'a pas fait M. de Champagny. Il y avait plus d'un rapprochement significatif à faire entre l'auteur du *Mariage* et l'auteur de *Consuelo* et de *Mauprat*... Nous laisserons nos lecteurs le sentir. C'est le seul reproche, si c'en est un, à faire au livre de M. de Champagny dont le style est dans une noble harmonie avec sa pensée.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELAIN & LAMOTHE,
Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A LOUER.
PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Evêché.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornaments et Objets d'Eglise,
AUSSI
Pour marchandises de tous genres.
PAR J. C. ROBILARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIETE DE TEMPERANCE,
DEDIE A LA JEUNESSE CANADIENNE
PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.
Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.

A VENDRE
AU BUREAU
CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.

LE Sousigné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet D'OUTILS POUR RELIURE, informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN,
Rue Notre Dame, No. 114.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix varians de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parens et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surveillance locale de Alexander Rea, Ecrr., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjointes, comprenant environs 100,000 milles acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera complété depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans:—

- R. A. Young, Ecuyer, N. P. Québec.
- James Court, Ecuyer, Montréal.
- Smith Leitch, Ecuyer, Port St. François.
- Alexander Rea, Ecuyer, Metcalfe, Roxton.
- Honore Lyman, Ecuyer, Granby.
- David Wood, Ecuyer, Sherford.
- L'hon. P. H. Kuniton, Bromé.
- Thomas Tait, Ecuyer, Melbourne.
- John Wadleigh, Ecuyer, Kingsy.
- J. L. Marer, Ecuyer, Drummondville.
- Joshua Foss, Ecuyer, Eaton.
- Thomas Gordon, Ecuyer, Compton.
- P. Hubbard, Ecuyer, Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à
L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. Québec.
D. M. Armstrong, M. P. P. Berthier.
Dr. Bouthiler, M. P. P. St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.
Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 3d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Prop.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Prop.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.